

## **EMETTEUR**

Service Proximité & Cohésion Sociale

Réunion du Conseil de quartier

Cœur de Ville - Jonction

Du 26 octobre 2017 à 19 heures

Salle des Eduens

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

**MAIRIE** DENEVERS

27 octobre 2017

Le Conseil de quartier Cœur de ville - Jonction s'est réuni jeudi 26 octobre 2017 à 19 heures, salle des Eduens

### **Etaient présents :**

**Présidente:** Pierrette CONCILE, Adjointe en charge du quartier Cœur de ville - Jonction

**Collège des habitants :** BAUDRY Chantal, BIDEAU Bernard, Dominique CHAUVE, Jean-Marc CORBIER, Sylvie COUDREAU CHERON, Bruno DE LA BROSE, Josette JAILLARD, Hélène KERLING, Madeleine POULIN, Nadia PUJOL-HERNANDEZ, Christine ROSE, Joseph TISSIER, Véronique VINCENT.

**Collège des personnes qualifiées :** CHARPENAY Hervé, RAULT Jean-Philippe

**Excusés :** DRAPIER-DUMAS Michèle, PASIN Jacqueline, STEPHANN Evelyne, ROUVIDANT Robert, XUEREF Philippe, CHARTIER Yannick

**Service Proximité et Cohésion Sociale :** Françoise MERY, Référente conseil de quartier Cœur de ville – Jonction, Marie-Claire THEURIOT, référente conseil de quartier Est.

### **Ordre du jour :**

- Retour sur les échanges des 4 commissions
- Choix des projets du Conseil de quartier
- Questions diverses

Pierrette CONCILE remercie les participants. Elle fait l'inventaire des projets évoqués dans les 4 commissions qui se sont réunies 1 fois chacune.

Elle désire qu'un référent soit désigné dans chaque commission afin qu'il représente cette instance lors des réunions ou des balades qui seront organisées avec les services de la ville.

Le problème d'éclairage est évoqué dans différents endroits : montée des Princes, rue des Ratoires, avenue Colbert. Ces problèmes sont signalés au service concerné qui fait intervenir une entreprise chargée des réparations et réglages. C'est pourquoi il est important de signaler les dysfonctionnements dès qu'ils sont constatés.

Les panneaux de signalisation sont implantés trop hauts et donc perdent de leur visibilité. Pierrette CONCILE informe que des pastilles de couleurs vont être installées afin de signaler les différentes limitations de vitesse.

Pierrette CONCILE fait lecture des projets des 4 commissions :

#### **Commission Développement économique / Numérique**

- Création d'un lieu où les gens pourraient faire garder leur chien en journée
- Mise en place d'un service de consignes assuré par les commerçants
- Installation de ruches en ville

#### **Commission Cadre de vie / Bien vivre ensemble**

- Saint-Etienne : marches sécurité et propreté
- Avenue Général de Gaulle : propreté et sécurité + Prado
- La Butte : Balade nocturne
- Rue Paul Vaillant Couturier/Croix des Pèlerins : Propreté
- Tonkin : marche sécurité (gens du voyage)
- Entretien de la montée des Princes avec les services de la ville (nettoyage, taille...) et mise en valeur du lieu (projet abordé lors de la balade nocturne du 17 octobre)

#### **Commission Sécurité**

- Diagnostic des dysfonctionnements lors d'une balade avec les services de la ville (signalisation, voirie, éclairage public...)

#### **Commission Art et Culture**

- Création d'un « carré d'artistes »
- Création d'un « circuit des Portes »
- Mise à disposition d'horodateurs à des artistes

Pierrette CONCILE désire que le responsable du PRADO soit invité à une des balades qui sera programmée avec la commission sécurité.

Elle annonce qu'une autre balade telle que celle organisée par Joffrey Drapeau le 17 octobre dernier, est prévue sur le quai de Mantoue et la place Mossé afin de sensibiliser les bars présents sur ce quartier sur les nuisances supportées par les riverains (bruit, saleté...)

Les habitants et surtout les commerçants demandent de plus en plus que des caméras de vidéo protection soient installées. Pierrette CONCILE rappelle qu'il faut porter plainte afin que les vidéos soient visionnées.

Il est demandé s'il existe un moyen de mesurer les nuisances sonores.

Des lieux qui posent problèmes sont identifiés : Le bar La taverne situé rue de Nièvre, le bar Les Arcandiers situé place Mossé et le Red Velvet situé quai de Mantoue.

Les riverains de ces établissements sont régulièrement victimes d'agressions verbales, de la saleté occasionnée par les clients.

On peut constater que depuis qu'il est interdit de fumer dans les lieux publics, les nuisances sonores près des bars sont plus importantes.

D'autres pratiques sont à déplorées : des jeunes achètent des bouteilles d'alcool et consomment dans les lieux publics (square, parc...)

C'est ainsi que sur le parking de l'école Lucette Sallé, rue Du Docteur Chanel, des regroupements sont fréquents et engendrent parfois des bagarres.

Il est difficile de trouver un équilibre entre la vie nocturne et le respect des riverains.

Un habitant demande s'il serait possible d'installer un banc rue de Nièvre. Cela paraît peut faisable sur le trottoir qui est déjà étroit mais pourquoi pas installer ce banc place Saint Arigle.

Pierrette CONCILE propose de demander à Anne WOZNIAK, Adjoint en charge du cadre de vie, ce que l'on peut implanter à la place des quilles et qui pourraient servir de siège.

Elle avertit sur le risque de regroupement si on installe un banc.

Il faut que les riverains s'approprient les lieux fréquentés par les jeunes : se sentant dérangés, ils quittent parfois les lieux. (ex : la montée des Princes)

Un des projets de la commission Art et Culture est de récupérer les vieux horodateurs inutilisés et de les faire customiser par des artistes. La mise en vente des horodateurs pourrait financer un autre projet plus important tel que le carré d'Artistes.

On remarque que les commissions interagissent entre elle : des idées identiques émergent de commissions différentes.

En ce qui concerne le carré d'artistes, cela ne pourra prendre la forme d'une association loi 1901 car la vente des œuvres reviendra aux artistes et non à l'association.

Pierrette CONCILE a inventorié quelques locaux qui pourraient accueillir ce projet :

- Rue des Boucheries (Calicoti)
- Place Guy Coquille (Chateaurenault)

Il faut tenir compte des normes de sécurité et d'accessibilité qui sont draconiennes.

Dans le vieux Paris, il y a possibilité d'obtenir des dérogations quand des lieux ne peuvent répondre à certaines règles.

Tous les commerces ne peuvent pas être aux normes Etablissement Recevant du Public.

Pierrette CONCILE informe que dans le cadre du développement des marchés, le service développement économique à penser à créer un petit marché des Arts.

La demande de création d'un carré d'artistes émane des artistes et également des commissions Développement économique et numérique et Art et culture.

Après prise de contact avec le responsable du Prado, les différentes marches dans les quartiers ciblés seront organisées.

Il serait intéressant de faire venir des jeunes au sein du Conseil de quartier afin d'avoir une autre vision des problèmes abordés.

Des flyers élaborés par le service communication de la ville pourraient être distribués afin de porter à la connaissance du plus grand nombre l'existence du conseil de quartier et l'importance de l'engagement dans une instance de démocratie participative.

Tony CHARDON, Chargé de mission G.U.P, a contacté Pierrette CONCILE pour lui faire part de l'intérêt d'un jeune pour un terrain situé près de l'école Fénelon. Il aurait un projet de jardins en partage.

Quelques requêtes sont évoquées :

- Feux tricolores au carrefour du Mouësse (près de l'ancien Pôle emploi) restent peu de temps au vert
- Bus qui ne peuvent circuler dans le haut de l'avenue Général de Gaulle parce que des véhicules trop longs sont stationnés en épis et dépassent sur la chaussée
- La Police Nationale ne se déplace pas toujours malgré des appels fréquents
- Rue François Mitterrand les poubelles restent dans la rue tout le weekend

Pierrette CONCILE informe l'assemblée qu'un caféchange aura lieu jeudi 9 novembre à 18 heures au café du Parc, pour le quartier Victor Hugo.

Elle conclut en invitant les participants à partager le verre de l'amitié.